

tibles fossiles conventionnels et d'incroyables ressources renouvelables. Mais nous avons aussi besoin de mettre au point une stratégie industrielle, de nous prévaloir des immenses avantages que nous offrent nos grandes ressources d'énergie, de minéraux, de bois et le reste afin d'attirer un plus grand nombre d'entreprises de transformation sans introduire trop de contrôles au Canada.

Vu la hausse actuelle des prix de l'énergie à l'étranger, la hausse des prix et la pénurie des minéraux dans le monde entier, nous pouvons tirer profit de cette situation. Nous avons si patiemment attendu que vienne ce jour. Il est enfin arrivé, et les décisions que nous prendrons en matière d'énergie sont capitales pour la réalisation d'un rêve qui devient maintenant réalité. Nous accordons de meilleurs salaires aux métallurgistes. Nous produisons aujourd'hui au Canada un acier de meilleure qualité, et à un prix moins élevé. Voilà un avantage relatif. Exploitions des secteurs tels celui de l'industrie pétrochimique, de l'industrie métallurgique et sidérurgique, en appliquant cette formule appropriée consistant à fabriquer au Canada les produits qui nous donnent un avantage relatif et à laisser les autres pays du monde nous fournir les produits où ils trouvent un avantage relatif. Je pense que l'avenir dont nous parlons depuis une génération ou même depuis plus longtemps encore, a une chance de se réaliser dans un très bref délai. J'observe l'évolution de l'industrie pétrochimique au Canada; je sais que l'industrie métallurgique peut se développer et que l'industrie du bois peut le faire également de manière à répondre aux besoins de l'humanité et à pallier la pénurie de fibre de bois dans le monde.

Quant à la position du NPD, je pense qu'elle nous forcera à court terme à affronter franchement les problèmes soulevés par l'honorable député. Mais il faudra sûrement que se présente à l'avenir une occasion de discuter des problèmes et des solutions plus vastes à long terme pour le Canada. Nous du parti Conservateur songeons d'ailleurs à présenter ces solutions. Lorsque le gouvernement aura déposé ses documents, nous verrons ce qu'il a à proposer. Mais nous sommes prêts à présenter nos propres solutions. Et ces décisions se prendront dans l'intérêt du Canada. Nous devons nous occuper des ressources énergétiques tant fossiles que renouvelables, et j'espère que nous pourrions mettre de l'avant un genre de proposition à long terme qui, tout en veillant à nous acquitter de nos responsabilités nationales à court terme, pourra emporter l'appui de tous les partis à la Chambre et celui de la majorité de la population du Canada.

Des voix: Bravo!

● (1640)

[Français]

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, on pourrait discuter longuement sur la motion présentée par le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), notamment en ce qui a trait à l'absence de politique du gouvernement dans ce domaine.

Par contre, si l'on étudie un peu les statistiques et les commentaires des spécialistes quant aux ressources pétrolières au Canada, on constate que nous sommes loin d'être défavorisés. Aujourd'hui encore, les journaux assuraient la population que le Canada n'a pas à craindre, du moins dans l'immédiat, une pénurie de pétrole ou d'autres richesses naturelles.

Par contre, il faut regarder plus loin que le bout de notre nez. Si, aujourd'hui, nous n'entrevoions pas de pénurie au Canada, il reste quand même que par l'exportation nous

Régie des produits pétroliers

pourrions être aux prises avec une pénurie, peut-être pas dans cinq ou dix ans, mais dans un avenir plus éloigné. L'abus pourrait certainement créer des problèmes au Canada.

La Chambre est saisie d'une motion qui se divise en trois parties, dont je cite la première:

a) Établir des moyens de contrôler l'exportation d'essence et d'autres produits pétroliers épurés;

Nous savons—et je pense que le député qui parraine la motion l'a expliqué tantôt—que des contrôles ont été établis par le gouvernement pour réduire l'exportation des produits bruts. Et, indirectement, ces limitations à l'exportation ont amené les États-Unis à demander un produit fini. Or, je crois qu'on serait peut-être mal placé si l'on critiquait cette attitude-là, parce que d'une façon, depuis plusieurs années, on se plaint, surtout au Canada, qu'on n'a que des matières premières, qu'on n'a pas su développer l'industrie secondaire. Voilà justement, par bifurcation, un secteur où l'on force les étrangers à venir acheter chez nous des produits raffinés. Et voilà un domaine où nous pouvons certainement encore améliorer notre production, la possibilité de créer des emplois et le secteur industriel

Par contre, la demande des États-Unis et d'autres pays devenant plus pressante, les prix augmentent. Autrement dit, les États-Unis sont prêts à payer plus cher parce qu'ils ont de plus grands besoins et, indirectement, les sociétés, surtout les sociétés canadiennes d'exploitation, demandent aux Canadiens le même prix qu'elles peuvent obtenir aux États-Unis, contribuant ainsi à augmenter les prix au Canada.

Il est bien de vouloir freiner, par l'imposition de contrôles, l'exportation de produits bruts. Aujourd'hui, on en est un peu à se demander de quelle façon on pourrait aider la population canadienne à ne pas se faire prendre par ces augmentations de prix causées par une demande plus pressante.

Et nous voyons, dans le deuxième paragraphe de la motion, la suggestion du député à l'effet d'établir un contrôle des prix ou, du moins, indirectement, un régime de deux prix. D'un côté, on réclame le contrôle des exportations et, de l'autre, on demande l'établissement d'un contrôle des prix.

A mon avis, par l'établissement d'un contrôle ou par la création d'une commission de l'énergie, il serait certainement possible d'exercer un certain contrôle. Je ne veux pas d'un contrôle dictatorial, mais il reste qu'un gouvernement est toujours élu pour sauvegarder les droits ou respecter les besoins de la population. Alors, il serait logique qu'une commission nationale évalue le potentiel du pays dans le domaine du pétrole, étudie les besoins à court terme et à long terme. Une entreprise nationale pourrait contrôler la satisfaction des besoins des Canadiens.

L'excédent de la production et les réserves—parce qu'il faut tout de même s'attendre à avoir des réserves—pourraient alors être vendus à gros prix aux autres pays, selon leurs besoins. Ainsi, ce ne serait pas comme présentement où l'on fait souffrir la population canadienne d'une augmentation de prix qui peut exister aux États-Unis. Voilà une possibilité d'établir des prix.

Alors, les prix s'établissent comment? Les prix s'établissent d'abord par le coût d'exploitation, et, ensuite, par l'addition d'un profit logique et normal. Ce prix de base pourrait facilement être rencontré sur le marché canadien.